N°: 2006-05-21
Service: Scolaire

OBJET : MODIFICATION DU REGLEMENT DES RESTAURANTS SCOLAIRES A DESTINATION DES FAMILLES

- LE CONSEIL MUNICIPAL-

Vu l'article 16 du décret n°76-1301 du 28 décembre 1976 portant entre autres création et organisation par la municipalité de la restauration scolaire.

Vu la délibération du Conseil municipal de la ville d'Oullins du 12 novembre 1998,

Vu le rapport par lequel Monsieur le Maire expose ce qui suit :

Mesdames, Messieurs,

En raison de l'évolution du service de restauration scolaire, il y a lieu de modifier et de compléter le règlement remis aux familles.

Le document ci-joint annule et remplace le précédent voté par délibération en date du 12 novembre 1998.

- DELIBERE -

A LA MAJORITE des membres présents

APPROUVE le règlement modifié tel que joint en annexe

AUTORISE Monsieur le Maire à le signer.

DONNE tous pouvoirs au Maire pour poursuivre l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré par les membres présents qui ont signé au registre

POUR EXTRAIT CONFORME
Le Maire,

François-Noël BUFFET